

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2021/08

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 19

Séance du 22 février 2021 à 19H30
A l'Hôtel de Ville – Salle des Conseils

**CONSEILLERS EN
FONCTION : 19**

Sous la présidence de M. Denis LOUTRE, Maire

CONSEILLERS PRESENTS : 14

Membres présents : MM. Denis LOUTRE, Gérard LEYENDECKER, Christian LAUCH, Jean-Claude ROTH, Alexandre RIESE,
Mmes Valérie DITTLY, Martine FROELICHER, Josiane SCHWEY, Laurence HOFFMANN-MARCHAL, Sylvie SEYER, Karine FISCHER, Isabelle GROSSE, Nathalie BARBIER, Elisabeth BOURGEOIS,

Membres absents excusés : M. DIDIERJEAN Philippe, M. MAZERAND Denis, M. GROSSE Olivier, M. Alexis UNTEREINER, M. Jean-Marc HENRY

***DESIGNATION DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION FONCIERE
D'AMENAGEMENT FONCIER, AGRIGOLE ET FORESTIER
INTERCOMMUNALE DANS LES COMMUNES DE HILBESHEIM
ET REDING***

Il est rappelé au Conseil Municipal l'arrêté n°23 717 du 19 juin 2014 par lequel M. le Président du Conseil Général de la Moselle a clôturé l'opération d'aménagement foncier agricole et forestier des communes de HILBESHEIM et REDING.

Afin de permettre la constitution d'une Association Foncière d'Aménagement Foncier, Agricole et Forestier (AFAFAF) intercommunale, et notamment créer un bureau composé des membres prévus par l'article R-133 du Code Rural, les Conseils Municipaux respectifs ont eu la charge la désignation de 2 propriétaires, parmi les propriétaires des parcelles incluses dans le périmètre d'aménagement foncier agricole et forestier. M. SEYER Sébastien et M. GROSS René, tous 2 propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre d'aménagement foncier agricole et forestier, ont été désignés par délibération en date du 1^{er} décembre 2014 comme membres du bureau de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier, Agricole et Forestier (AFAFAF) intercommunale provisoire.

Il est rappelé au Conseil Municipal que la procédure d'aménagement foncier agricole et forestier lancé à l'occasion du chantier de la LGV Est-Européenne 2^{ème} phase à REDING-HILBESHEIM a nécessité un certain nombre de modifications, suppressions et créations de chemins ruraux sur le territoire de la commune de REDING situés dans le périmètre d'aménagement foncier, en application de l'article L.121-17 du Code Rural et de l'ordonnance n°59-115 du 7 janvier 1959.

Suite au renouvellement des conseils municipaux, il est demandé de procéder à une nouvelle désignation des propriétaires fonciers. M. SEYER Sébastien et GROSS René ont tous deux été sollicités et ont accepté d'être reconduits dans leurs fonctions.

Envoyé en préfecture le 24/02/2021

Reçu en préfecture le 24/02/2021

Affiché le

ID : 057-215705666-20210222-2021_DCM_08-DE



Aussi, le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, après délibération, décide :

Art. 1 : de désigner M. SEYER Sébastien et M. GROSS René, tous 2 propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre d'aménagement foncier agricole et forestier, membres du bureau de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier, Agricole et Forestier (AFAFAF) intercommunale REDING-HILBESHEIM

Art. 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces du dossier.

Réding, le 23 février 2021

Le Maire de Réding

Denis LOUTRE

